

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020

Vos références

Numéro fiscal (C) 11 14 670 185 335

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SEYNOD
SAID RUMILLY-ALBY SUR CHERAN
6 RUE BLAISE PASCAL
74602 SEYNOD CEDEX



Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

3 CHE DU CIMETIERE
74410 ENTREVERNES

MME RAUCH CORINNE
3 CHE DU CIMETIERE
74410 ENTREVERNES

Numéro FIP : 740 40 28 6760397789 4
Référence de l'avis : 20 74 A262939 02
Numéro de rôle 011
Date d'établissement : 11/07/2020
Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
àuprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr , rubrique « Contact »)
SIP SEYNOD
SAID RUMILLY-ALBY SUR CHERAN
6 RUE BLAISE PASCAL
74602 SEYNOD CEDEX

Somme qui vous est remboursée

62,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2020
sur le compte bancaire suivant :

FR76 1080 7000 163X XXXX XXXX 853
Identifiant de la banque : CCBPFRPPGRE
Emetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 24 538
Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

* service gratuit + coût de l'envoie

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020

Impôt et prélevements sociaux sur les revenus de 2019

N° fiscal : 11 14 670 185 335

Feuillet n° : 1/3

Déclarant 1 - Nom de naissance : DEFOULOUNOUX

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs cétitaires		enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		D	T	2	
RÉSIDENCE EXCLUE		RÉSIDENCE ALTERNÉE			NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	dont enfants handicapés	
					2,50

IMPOT SUR LE REVENU

Détail des revenus

	Déclar. 1	Enfant(1)	Total
Salaires	5 631	5 227	
Autres revenus imposables			
Revenus des salariés des particuliers employeurs	1 415		
Total des salaires et assimilés ²	7 046	5 227	
Déduction 10% ou frais réels	- 705	- 523	
Pensions, retraites, rentes	12 262		
Pensions alimentaires perçues	2 400		
Abattement spécial de 10%	- 1 466		
Salaires, pensions, rentes nets	19 537	4 704	24 241
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, déclarés	735		
Abattement ⁴	- 368		
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, nets	367		
Revenus des locations meublées non professionnelles régime micro, total foyer fiscal			367

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus de capitaux mobiliers déclarés		13	10
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			

Revenu brut global

CSG déductible			24 618
			63

Revenu imposable

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			0
--	--	--	---

REDUCTIONS D'IMPÔT¹⁵

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants	2	2	
Montant de la réduction d'impôt			0
Dons aux œuvres	84	84	0
Total des réductions d'impôt ²⁰			- 0

Impôt total avant crédits d'impôt

	Montant déclaré	Montant retenu
Prélevement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers	2	2

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JONTE

Avis d'impôt établi en 2020**Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019**

N° fiscal : 11 14 670 185 335

Feuillet n° : 2/3

>>> Suite de votre avis

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net

- 2

**PRELEVEMENTS SOCIAUX****Détail des revenus**Revenus professions non salariées ⁴¹**CSG - CRDS****PREL SOL**

367 367

BASE IMPÔSABLE

367 367

Taux de l'imposition

9,70% 7,50%

Montant de l'imposition

36 28

Total des prélèvements sociaux nets

64

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴² pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2020

25

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :**IMPOT SUR LE REVENU**impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³:

- 2

PRELEVEMENTS SOCIAUXPrélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³:**CSG-CRDS****PSOL**

36 28

Acomptes prélevés en 2019 sur votre compte bancaire :

- 70 - 54

Prélèvements sociaux à 17,2% nets

- 34 - 26

Solde des prélèvements sociaux 2019 ⁵³:

- 60

COMpte tenu des éléments que vous avez déclarés, le montant qui vous sera remboursé (voir notice) est de

62

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRESRevenu fiscal de référence ²⁵

24 538

Informations indiquées pour mémoireRCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁸

8

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible

5

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

Plafond total de 2018	Déclar. 1 15 562
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017	3 862
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018	+ 3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019	+ 3973
Plafond calculé sur les revenus de 2019	+ 4052
Plafond pour les cotisations versées en 2020	= 15810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401